



EB-2017-0144  
EB-2017-0145

## AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE ÉCRITE

**2265279 Ontario Inc., en activité sous le nom de AW Marketing**

**Demande en vue d'obtenir des permis de détaillant d'électricité et  
d'agent de commercialisation de gaz naturel  
(mandataire uniquement)**

### **Le requérant**

2265279 Ontario inc., menant ses activités sous le nom de AW Marketing, a déposé deux requêtes le 23 mars 2017 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) en vertu de l'article 50 et de l'article 60 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* (la Loi) en vue d'obtenir respectivement un permis d'agent de commercialisation de gaz naturel et un permis de détaillant d'électricité. La délivrance de ces permis permettrait au requérant d'agir en qualité d'agent ou de courtier pour le compte d'un agent de commercialisation de gaz naturel, d'un détaillant d'électricité ou d'un consommateur relativement à la vente ou à la mise en vente de gaz naturel et d'électricité en Ontario. La délivrance de ces permis ne permettrait pas au requérant de vendre ou d'offrir de vendre du gaz naturel et de l'électricité à un consommateur en Ontario.

La décision concernant les requêtes sera rendue par un employé de la CEO à qui ces pouvoirs ont été délégués conformément à l'article 6 de la Loi. La CEO n'a pas l'intention de prévoir une allocation des dépens en statuant sur ces requêtes.

### **Comment consulter les requêtes**

Pour consulter un exemplaire des requêtes, rendez-vous sur la page des consommateurs du site Web de la CEO et entrez les numéros de dossier EB-2017-0144 et EB-2017-0145 dans la zone « Trouver une requête ». Une copie de la requête

peut également être consultée aux bureaux de la CEO, ainsi qu'aux bureaux de 2265279 Ontario inc., aux adresses indiquées ci-dessous.

### **Audiences orales ou audiences écrites**

Il existe deux types d'audiences à la CEO : les audiences orales et les audiences écrites. La CEO souhaite traiter ces requêtes par voie d'audience écrite. Si vous estimez qu'avoir recours à une audience orale serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments. Vos observations doivent parvenir à la CEO, avec copie à 2265279 Ontario inc., avant le **27 avril 2017**.

### **Comment participer**

Si vous désirez participer à l'audience écrite, vous pouvez déposer des observations écrites indiquant votre position concernant les requêtes. Vos observations doivent parvenir à la CEO, avec copie à 2265279 Ontario inc., avant le **1 mai 2017**.

Si le requérant souhaite répondre aux observations écrites, il doit déposer sa réponse auprès de la CEO et en faire parvenir une copie à toutes les parties qui ont présenté des observations, et ce, au plus tard le **15 mai 2017**.

Toutes les observations écrites envoyées à la CEO seront versées au dossier public. Cela signifie qu'elles seront disponibles pour consultation dans les bureaux de la CEO ainsi que sur son site Web. Si les observations écrites sont présentées par un simple citoyen, la CEO supprimera, avant de les verser au dossier public, toutes les coordonnées personnelles (c.-à-d. autres que commerciales) des observations écrites (soit l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de cette personne). Toutefois, le nom de la personne et le contenu des observations écrites seront versés au dossier public.

### **Comment déposer des documents auprès de la CEO**

Toutes les observations écrites transmises à la CEO doivent citer les numéros **EB-2017-0144** et **EB-2017-0145** et indiquer clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur, son numéro de téléphone ainsi que son adresse électronique. Vous devez faire parvenir deux exemplaires papier de vos observations écrites et, dans la mesure du possible, un exemplaire électronique au format Word et au format PDF (permettant la recherche), à la CEO, ainsi qu'un exemplaire au requérant. Toutes les observations écrites doivent

être adressées à la secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, et doivent lui parvenir au plus tard à 16 h 45 le jour convenu.

**Vous voulez plus de renseignements?**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la manière de participer, veuillez cliquer sur l'option Participez du menu « CEO et vous » qui se trouve sur la page des consommateurs du site Web de la CEO, à l'adresse [www.ontarioenergyboard.ca](http://www.ontarioenergyboard.ca). Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet et que vous souhaitez savoir comment participer à l'audience ou obtenir de plus amples renseignements sur l'instance, communiquez avec la Commission par téléphone en composant (sans frais) le 1 877 632-2727.

**IMPORTANT**

**SI VOUS NE PRÉSENTEZ AUCUNE OBJECTION À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À CETTE AUDIENCE EN DÉPOSANT VOS OBSERVATIONS CONFORMÉMENT AU PRÉSENT AVIS, LA CEO PROCÉDERA SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ PLUS D'AVIS DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE AFFAIRE.**

**ADRESSES**

**Commission de l'énergie de l'Ontario :**

Commission de l'énergie de l'Ontario  
C.P. 2319  
27<sup>e</sup> étage  
2300, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M4P 1E4  
À l'attention de : Secrétaire de la Commission  
Dépôts :  
[www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/](http://www.pes.ontarioenergyboard.ca/eservice/)

Courriel : [boardsec@oeb.ca](mailto:boardsec@oeb.ca)  
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)  
Télé. : 416 440-7656

**Requérant :**

2265279 Ontario inc.  
55, chemin John Tabor  
Toronto (Ontario) M9W 7E9  
À l'attention de :  
M. Awan Wajahat  
Courriel : [awan.waja@gmail.com](mailto:awan.waja@gmail.com)  
Tél. : 416 731-3604

**FAIT** à Toronto, le 10 avril 2017

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO**

*Original Signé Par*

Kirsten Walli  
Secrétaire de la Commission